

Paris, le 8 mars 2007

Euronext : LG, NYSE : LR

LAFARGE POURSUIT LA REDUCTION DE SES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE ET ENREGISTRE UN TROISIEME « MECANISME DE DEVELOPPEMENT PROPRE »

Une initiative menée en Inde par Lafarge dans le but de réduire ses émissions de gaz à effet de serre vient d'être enregistrée comme « Mécanisme de Développement Propre » par le Comité Exécutif des MDP, dans le cadre du Protocole de Kyoto.

Ce projet, mis en place dans la cimenterie Lafarge d'Arasmata, située en Inde dans l'Etat du Chhattisgarh, consiste à substituer une partie du clinker qui compose le ciment par des cendres volantes, un sous-produit des centrales thermiques au charbon.

Ce procédé permet de réduire les émissions de CO₂ liées au processus de fabrication du ciment. Il contribue par ailleurs à faciliter l'élimination des déchets industriels en les valorisant directement dans le processus de fabrication du ciment.

Ainsi, ce MDP contribuera de façon durable à la lutte contre le changement climatique en permettant d'économiser chaque année 70 000 tonnes de CO₂.

Des solutions pour lutter contre le changement climatique

Cette initiative est le troisième MDP de Lafarge. Après le parc éolien mis en service en mai 2005 au Maroc, qui alimente la cimenterie de Tétouan pour 50% de ses besoins en électricité, un autre MDP a été enregistré en avril 2006 en Malaisie, où une partie du charbon utilisé comme combustible a été remplacée par des coques de noix de palmier à huile.

Ces trois projets, à eux seuls, permettent de réaliser une économie d'environ 160 000 tonnes de CO₂ par an. D'autres projets de MDP sont actuellement à l'étude et pourraient être annoncés dans les prochains mois.

Ces actions sont menées dans le cadre de l'engagement volontaire pris par Lafarge en 2001 aux côtés de WWF, visant à réduire de 20% ses émissions mondiales de CO₂ par tonne de ciment entre 1990 et 2010.

A fin 2006, les actions menées par Lafarge ont eu pour effet une réduction des émissions de CO₂ du Groupe par tonne de ciment dans le monde s'établissant à -15%¹ par rapport à 1990.

¹ Chiffres non encore audités – Les chiffres audités par un expert indépendant agréé par WWF seront publiés dans le Rapport de développement durable 2006, qui sera disponible en mai 2007.



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Le processus de production du clinker, qui précède la fabrication de ciment, génère du CO₂ à deux égards : lors du chauffage du calcaire à très haute température, où se produit un phénomène physico-chimique qu'on appelle décarbonatation, et par l'utilisation de combustibles fossiles nécessaires pour alimenter les fours. Trois leviers principaux permettent donc à Lafarge de réduire ses émissions de CO₂ dans le processus de production du ciment : l'utilisation d'ajouts au clinker, l'utilisation de combustibles alternatifs, et la baisse de la consommation énergétique. Ces actions sont rendues possibles par une modernisation et une adaptation technologique de l'outil industriel, ainsi que par d'importants efforts de recherche et développement. Par ailleurs, les équipes de recherche explorent d'autres leviers de réduction des émissions de CO₂ liées au bâtiment et Lafarge travaille avec l'ensemble des acteurs de la construction pour promouvoir des modes de construction plus durables.
- Leader mondial des matériaux de construction, **Lafarge** occupe une position de premier plan dans chacune de ses activités : Ciment, Granulats & Béton et Plâtre. Avec 71 000 collaborateurs, le Groupe est présent dans plus de 70 pays.

En 2006, il a réalisé un chiffre d'affaires de 17 milliards d'euros.

Lafarge est la seule entreprise du secteur de la construction répertoriée dans la liste 2007 des 100 multinationales les plus engagées en matière de développement durable. Depuis de nombreuses années, Lafarge inscrit sa croissance dans le cadre d'une stratégie de développement durable : son savoir-faire concilie efficacité industrielle, création de valeur, respect des hommes et des cultures, protection de l'environnement, économie des ressources naturelles et de l'énergie. Pour faire progresser les matériaux de construction, Lafarge place le client au cœur de ses préoccupations et offre aux professionnels du secteur et au grand public des solutions complètes et innovantes pour plus de sécurité, de confort et de qualité dans le cadre de vie quotidien.

Pour de plus amples informations, consulter le site Internet à l'adresse : www.lafarge.com

COMMUNICATION

Stéphanie Tessier : +33(1) 44 34 92 32
Stephanie.tessier@lafarge.com

Lucy Wadge : +33(1) 44 34 19 47
Lucy.wadge@lafarge.com

Claire Mathieu : +33(1) 44 34 18 18
Claire.mathieu@lafarge.com